

# ÉLAN DE SOLIDARITÉ POUR LE DIRECTEUR

**ÉMOTION** Le départ forcé du conservateur du Musée d'histoire naturelle et du zoo fait craindre le pire aux amis de ces institutions chaudes-fonnières. La mobilisation s'organise.

Le contrat de cinq ans du directeur des institutions zoologiques ne sera pas renouvelé une seconde fois à La Chaux-de-Fonds (NE). Les premiers à réagir ont été les Amis du Musée d'histoire naturelle: «Nous sommes écœurés», s'indigne leur président, Daniel Christen. Las! Le conseiller communal popiste chargé de la Culture tient son cap: «Cette décision est irrévocable», assure Théo Bregnard.

## Pétition, manif et blog

«Irrévocable? C'est ce qu'on verra!» riposte Daniel Christen. Du courrier, une pétition, une manifestation, un blog: tout un attirail sera déployé contre la décision du Conseil communal. Les Académies suisses des sciences et l'Association des musées d'histoire naturelle ont été sollicitées.

Ce n'est pas la personnalité ni les compétences d'Arnaud Maeder qui ont conduit les autorités à se séparer de lui, mais 14 millions sont à économiser en 2017. Prédécesseur d'Arnaud Maeder, Marcel Jaquat s'est déclaré «fou de rage et complètement abasourdi» par une décision jugée «débile». Sa colère est à la hauteur de l'attachement



Dans un musée vieux de 170 ans, Arnaud Maeder a supervisé la restauration et l'étiquetage de 100 000 spécimens naturalisés.

«J'étais prêt à redimensionner le projet de zoo-musée»

Arnaud Maeder, conservateur

collections. Son regret: ne pas avoir été consulté, lui qui aurait proposé la création d'une fondation.

Décapiter un zoo et un musée, ça n'a pas été facile pour Théo Bregnard. «Arnaud, je l'apprécie bien», confie cet élu. Seulement voilà: «Une commune ne peut pas vivre à crédit: nous devons économiser.»

Dans le social? «Impossible sans enfreindre les normes cantonales.» Dans le scolaire? «L'école a ses impératifs auxquels nous ne dérogerons pas», répond Théo Bregnard. La volonté du conseiller communal, c'est d'assurer le stockage des collections du musée et de garantir la mise aux normes des enclos du zoo.

«J'étais prêt à redimensionner le projet de zoo-musée, ce qui me laisse un goût d'inachevé», commente avec regret Arnaud Maeder. Au bois du Petit-Château, le traditionnel «P'tit Noël du Zoo» prévu dimanche prochain aura un parfum amer, mais les manifestants se tiendront à l'extérieur.

VINCENT DONZÉ

vincent.donze@lematin.ch

de la population à un musée qui a vu défiler tous les écoliers. Le hic, c'est que le bâtiment est «actuellement fermé au public pour cause de révision complète des collections». Ce sont 100 000 spécimens qui sont nettoyés, contrôlés, étiquetés et répertoriés, même si

leur déménagement dans un zoo-musée à construire n'est plus envisagé.

«Je crains le pire pour des collections qu'on ne manipule pas comme des jouets», réagit Daniel Christen. Sa peur: un démantèlement du musée et la dispersion des

## Le chauffeur n'a pas transporté le chevreuil pour le manger

**ACCIDENT** Le conducteur des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) qui avait embarqué un chevreuil agonisant après l'avoir percuté dimanche soir sur une route forestière entre les villages vaudois de Moiry et Mont-la-Ville (lire «Le Matin» d'hier) a été entendu par son employeur dans le cadre d'une enquête disciplinaire. «La passagère qu'il véhiculait l'a supplié d'emmener l'animal chez un vétérinaire à La Coudre (ndlr: localité située à moins de 1 km de la destination de la passagère, à quelques minutes de

route du lieu de l'accident)», révèle Daniel Pasche, membre de la direction des MBC chargé de la gestion du trafic. «Notre chauffeur a accepté par gain de paix, mais la bête est décédée pendant le trajet...»

«Je voulais appeler ce vétérinaire – spécialiste du bétail – pour endormir le chevreuil, mais le conducteur m'a interdit de le faire alors que l'animal était encore vivant; ses pattes tressaillaient!» conteste la voyageuse, dont la série de prises de vue atteste que l'animal a bel et bien tourné la tête pendant le trajet.



Seule certitude: l'employé des MBC n'aurait pas ramené la bête en vue d'une consommation personnelle. Le sexagénaire a vraisemblablement déposé la dépouille à l'endroit où le chevreuil avait été heurté. «C'est une personne de bonne foi qui a cru bien faire, lâche Frédéric Hoffmann, du Service vaudois de l'environnement. Il aurait cependant dû annoncer l'accident afin que le cadavre soit évacué par la voirie aux déchets carnés.»

BENJAMIN PILLARD

benjamin.pillard@lematin.ch